



MAIRIE

de

RESSONS-LE-LONG



La Vache Noire – Montois – Cheneux – La Montagne – Mainville – Gorgny – Pontarcher

COMPTE-RENDU

Séance	CONSEIL MUNICIPAL
Date-Heure	29/01/2018 à 19h30
Lieu	Mairie
Session	Publique
Référence	CM-CR-2018-01
Etat du document	-

Présents	Nicolas Rébérot Patricia Lucot Marc Guérin Laure Médot Nadège Boin Eric Debosque	Dominique Van Zuilen Francis Hutin Bertrand Pointier Nathalie Faccioli Antoine Ferté
Absent(s) excusé(s)	Benjamin Dubois - Viviane Cendra - Silvie Szczuka	
Absent(s)	Christine FRANSE	
Procuration(s)	Benjamin DUBOIS à Nicolas REBEROT- Viviane CENDRA à Laure MEDOT – Silvie SZCZUKA à Antoine FERTE	
Secrétaire de séance	Laure MEDOT	
Début de la séance	19h30	
Fin de la séance	23h30	

Conseillers en exercice :	15
Conseillers présents :	11
Conseillers votants :	14

Date de la convocation du Conseil Municipal : 24 janvier 2018

Date d'affichage : 24 janvier 2018

MENTION D’AFFICHAGE

Monsieur le Maire, soussigné, certifie que le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 18 décembre 2017, a été affiché par extrait à la porte de la Mairie ainsi que sur le site internet, le vendredi 24 décembre 2017 dans les conditions prévues à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONVOCATION

Le 24 janvier 2018, nous, Nicolas REBEROT, Maire de Ressons le Long, avons convoqué le Conseil Municipal en séance ordinaire pour le lundi 29 janvier 2018 à 19h30, en salle du conseil municipal.

PROCES-VERBAL

Le Conseil Municipal de Ressons le Long, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance ordinaire, le lundi 29 janvier 2018 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Nicolas REBEROT, Maire.

Ordre du jour

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal approuve sans observation, ni modification, le procès-verbal des délibérations prises en séance du 18 décembre 2017.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de nommer le secrétaire de séance en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal désigne Laure MÉDOT, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

- 1 – INTERCOMMUNALITE
 - 11 – Rapport semestriel CCRV
- 2 – VIE MUNICIPALE
 - 21 – Mise à jour du tableau de classement des voiries
 - 22 – Intégration de biens vacants
 - 23 – Echanges de terres
 - 24 – Bilan annuel des cessions et acquisitions
- 3 – FINANCES
 - 31 – DOB
 - 32 – Demandes de subvention
 - 321 – PRADET phase 2 écoquartier
 - 322 – DETR
 - 323 – Appel à projets « SPPEF »
 - 33 – Tarifs 2018
- 4 – Personnel
 - 41 – Création de postes
- 5 – Divers

PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

Rapporteur	N°	Intitulé		Vote de la délibération
Nicolas REBEROT	20180129-004-01	Examen DIA		
Nicolas REBEROT	20180129-005-02	Examen des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire		
Nicolas REBEROT	20180129-006-03	Rapport semestriel CCRV	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0 A l'unanimité
Nicolas REBEROT	20180129-007-04	Mise à jour tableau de classement des voiries	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0 A l'unanimité
Nicolas REBEROT	20180129-008-05	Echanges de terres	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 2 A l'unanimité
Nicolas REBEROT	20180129-009-06	Acquisition terrain Sarazin	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 2 A l'unanimité
Nicolas REBEROT	20180129-010-07	Bilan annuel des cessions et acquisitions	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0 A l'unanimité
Nicolas REBEROT	20180129-011-08	DOB 2018	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0 A l'unanimité
Nicolas REBEROT	20180129-012-09	Demande de subvention PRADET écoquartier phase 2	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0 A l'unanimité
Patricia LUCOT	20180129-013-10	Demande de subvention DETR écran cinéma	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0 A l'unanimité
Nicolas REBEROT	20180129-014-11	Concours « sauvegarde du patrimoine prix allées d'arbres »	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0 A l'unanimité
Patricia LUCOT	20180129-015-12	Création de postes	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0 A l'unanimité
Nicolas REBEROT	20180129-016-12	Motion qualité service public la poste	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0 A l'unanimité

Objet : Examen des DIA- n°2018-004-01
Rapporteur : Nicolas REBEROT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les DIA parvenues depuis le dernier conseil municipal :

Le Maire annonce qu'il a renoncé au droit de préemption pour ces ventes, en l'absence de projet communal sur ces biens.

Objet : Examen des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire – n°2018-005-02
Rapporteur : Nicolas REBEROT

M. le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie.
Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les délégations accordées à M. le Maire par délibérations n° 2014-049, n° 2014-050 en date du 28 mars 2014 et n° 2016-078 en date du 2 mai 2016 du Conseil Municipal de Ressons-le-Long,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- A) Décision n°2017-174 du 26/12/2017 : Convention CAUE livret vis à vis
- B) Décision n°2017-175 du 26/12/2017 : Convention CAUE atelier pigments naturels
- C) Décision n°2017-176 du 27/12/2017 : Décision sur DIA
- D) Décision n°2018-001 du 09/01/2018 : Avenant convention facturation assainissement CCRV
- E) Décision n°2018-002 du 12/01/2018 : Vente de bois
- F) Décision n°2018-003 du 15/02/2018 : Avenant convention service unifié « logiciels métiers »

1 – INTERCOMMUNALITÉ

11 – Objet : Rapport semestriel CCRV - n° 2018-006-03
RAPPORTEUR : Nicolas REBEROT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
Prend acte le rapport semestriel
Charge et délègue le maire, ou son représentant aux fins d'exécution de la présente

2 – VIE MUNICIPALE

21 – Objet : Mise à jour du tableau de classement des voiries – n° 2018-007-04
RAPPORTEUR : Nicolas REBEROT

Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte à l'unanimité la mise à jour du tableau de classement des voies communales.

22 – Objet : Intégration de biens sans maître
RAPPORTEUR : Nicolas REBEROT

Sans objet

23 – Objet : Echanges de terres – n° 2018-008-05
RAPPORTEUR : Nicolas REBEROT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- 1- APPROUVE l'échange foncier des terrains précités, conformément aux modalités stipulées ci-dessus et avec versement d'une soulte d'un montant de 2 210,50 € au profit de la Commune de Ressons-le-Long,
- 2- AUTORISE MONSIEUR LE MAIRE à signer la promesse d'échange avec soulte ainsi que l'acte administratif et plus généralement à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cet échange foncier. Les frais d'enregistrement seront partagés en parts égales.

23 – Objet : Acquisition terrain Sarrazin-n° 2018-009-06
RAPPORTEUR : Nicolas REBEROT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents
Décide d'accepter l'acquisition de cette parcelle au prix de 50€/m²
Dit que les frais seront à la charge de la commune

24 – Objet : Bilan annuel 2017 des acquisitions et cessions immobilières n° 2018-010-07

Rapporteur : Nicolas REBEROT

Conformément à l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales notre assemblée est appelée à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune sur son territoire pendant l'exercice budgétaire de l'année 2017, retracé par le compte administratif auquel ce bilan sera annexé.

Les acquisitions et cessions réalisées pendant l'année 2017 sont les suivantes :

1) Immeubles : Néant

Bâtiments : Néant

Terrains : Néant

Préemption : Néant

Biens sans maître : Néant

2) Droits réels immobiliers (usufruit, nue-propiété, servitudes, lots de copropriété, droit d'usage, hypothèques, privilèges) : Néant

Le conseil municipal prend note de ce bilan annuel

Charge et délègue le maire ou son représentant aux fins d'exécution de la présente

3 – FINANCES

31 – Objet : Débat d'orientations budgétaires – n° 2018-011-08

RAPPORTEUR : Nicolas REBEROT

Le conseil municipal prend acte du débat sur le rapport d'orientation budgétaire.

Charge et délègue le maire ou son représentant aux fins d'exécution de la présente

32 – Demandes de subvention

321 - Objet : PRADET écoquartier phase 2 – n° 2018-012-09

RAPPORTEUR : Nicolas REBEROT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de solliciter la région Hauts-de-France au titre du PRADET pour les travaux de la Tranche 2 (sud) et 3 (centre) de l'écoquartier au taux de 20%
S'engage à prendre en charge la part non couverte par la subvention.

322 - Objet : DETR 2018 écran cinéma – n° 2018-013-10

RAPPORTEUR : Patricia LUCOT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Décide de la pose d'un écran enroulable motorisé conformément au plan de financement proposé ci-dessus

Dit que la commune prendra en charge la part non couverte par les subventions

323 - Objet : Appel à projets « SPPEF » – n° 2018-014-11

RAPPORTEUR : Nicolas REBEROT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Décide d'autoriser le maire à porter la candidature de la commune dans le cadre du concours « sauvegarde du patrimoine » prix « allées d'arbres ».

33 - Objet : Tarifs 2018

Sans objet

4 – PERSONNEL

41 – Objet : Création de contrats d'engagement éducatif - n° 2018-015-012

RAPPORTEUR : Patricia LUCOT

Le Conseil municipal,

DECIDE le recrutement de 2 animateurs maximum sous contrat d'engagement éducatif pour le fonctionnement de l'ALSH municipal,

ADOpte l'organisation des temps de travail et des temps de repos proposée par le maire,
AUTORISE Le Maire à signer les contrats de travail selon le modèle annexé à la présente délibération dès lors que les besoins du service l'exigeront,
DOTE ces emplois d'une rémunération journalière conformément au tableau ci-dessus,

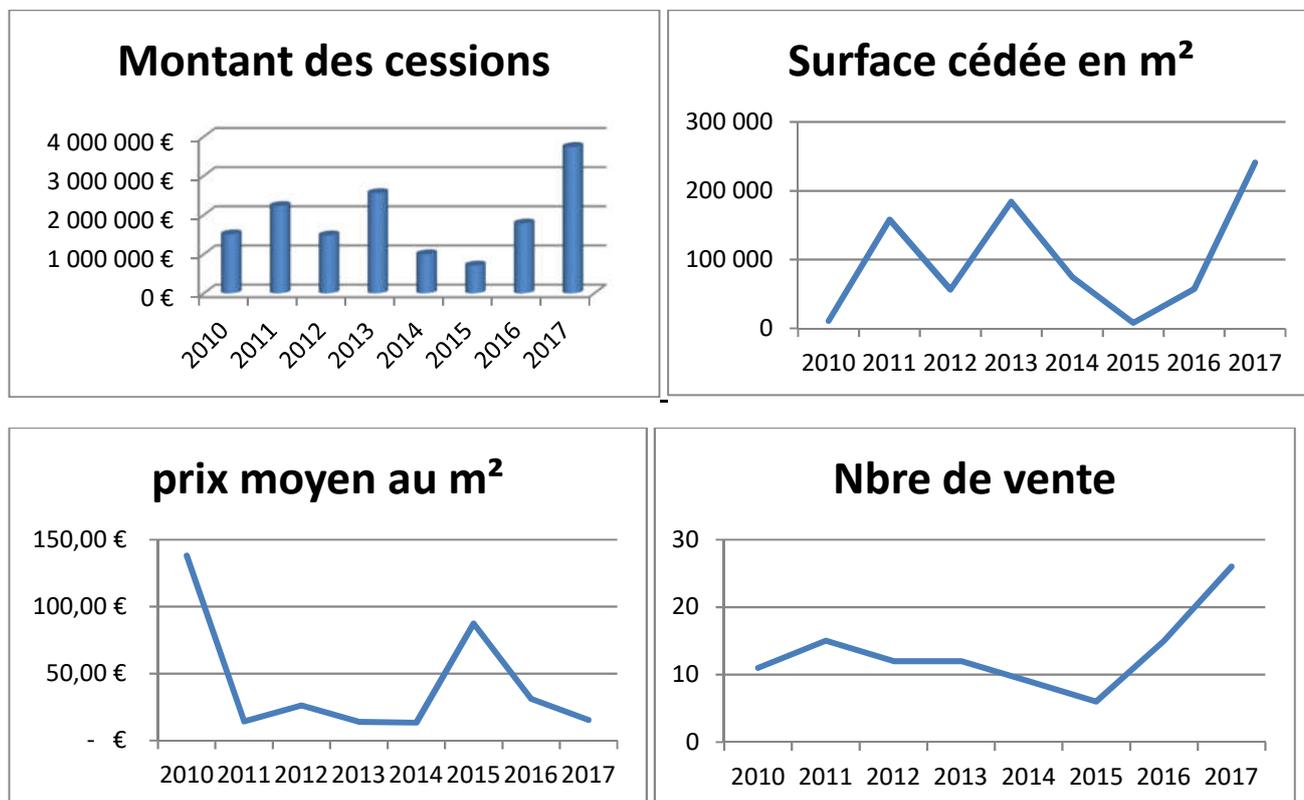
5 – DIVERS

Bilan 2017 DIA

Le maire présente un bilan des cessions soumises à DIA en 2017.

Il y a eu 26 cessions représentant 3 738 400 € et 240 961 m². Les prix oscillent entre 18 et 64 €/m² pour les terrains nus et 111 à 176 €/m² pour les terrains comprenant du bâti.

Cela montre le dynamisme du marché immobilier du territoire.



Objet : Motion qualité service postal - n° 2018-016-013

RAPPORTEUR : Nicolas REBEROT

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a été saisi de nombreuses plaintes d'administrés qui constatent une dégradation du service de distribution du courrier :

- Distributions aléatoires parfois par des « sous-traitants »
- Perte de courriers
- Courriers endommagés
- Courriers mal distribués

Le conseil municipal vote une motion contre la politique de la direction de La Poste qui produit une dégradation du service au public.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

Ressons-le-Long, le 5 février 2018
Le maire,

Nicolas REBEROT